FACULTÉS LOYOLA PARIS / FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Appel à candidature

Enseignant-chercheur (H/F) en théologie fondamentale et dogmatique

Les Facultés Loyola Paris (ex Centre Sèvres) poursuivent l'aventure intellectuelle des jésuites français tels qu'Henri de Lubac, Michel de Certeau, Pierre Teilhard de Chardin… Elles regroupent depuis 1974 les deux facultés françaises de la Compagnie de Jésus précédemment situées à Lyon-Fourvière et Chantilly. Installées au cœur de Paris, attenantes à l'église saint-Ignace, elles forment jésuites, religieux et religieuses, laïcs, de plus de 50 nationalités, à qui elles décernent les diplômes canoniques de baccalauréat, licence, et doctorat, en philosophie et théologie ; elles accueillent actuellement environ 350 étudiants et 2000 auditeurs libres.

Elles déploient de nombreuses collaborations avec d'autres universités françaises ou étrangères, et constituent l'un des trois centres pour la formation en premier cycle des jésuites européens (avec Rome et Madrid).

En dehors des parcours canoniques, elles accueillent de nombreux étudiants pour des sessions, diplômes universitaires, ou à titre d'auditeurs libres ; elles développent des cours en ligne au format « SPOC » *(Small Private Online Course)*. Elles publient les revues *Archives de philosophie* et *Recherches de science religieuse*. Elles disposent d'une bibliothèque universitaire remarquable (près de 440 000 volumes et 850 titres de périodiques). Le fonctionnement des Facultés Loyola Paris est régi par des statuts canoniques approuvés par le Dicastère pour la Culture et l'Education après leur révision conformément à la constitution apostolique *Veritatis Gaudium* et ses Ordonnances.

<u>Descriptif du poste</u>

Le poste à plein temps d'enseignant-chercheur comporte :

- 60 % d'enseignement : cours magistraux et séminaires en théologie fondamentale et dogmatique, travaux d'accompagnement et examens. Dans la tradition spécifique des Facultés Loyola Paris, les enseignants consacrent aussi une part importante de leur temps à l'accompagnement académique des étudiants : tutorat, direction de dissertations et mémoires ; ils travaillent en interaction avec leurs collègues et peuvent intervenir en dehors de leur champ de spécialité (pour le tutorat, les examens). Lorsque l'expérience acquise est jugée suffisante, direction de thèses de doctorat.

- Ce temps d'enseignement peut être remplacé, en partie, par des responsabilités d'organisation et de formation : participation à la coordination d'un cycle d'études, d'un diplôme universitaire (D.U.), d'une formation pastorale…
- La sollicitation pour des interventions pour le grand public est possible.
- 40 % de recherche, avec des thèmes s'intégrant dans les grandes orientations des Facultés Loyola Paris, conduisant à des publications, intervention dans des groupes de recherche et colloques, animation d'activités de recherche…

Après un temps comme « enseignant associé », possibilité d'intégration dans la faculté canonique de théologie au grade de « maître de conférences » puis, en suivant les conditions et la procédure prévue par les statuts, de promotion au grade de professeur.

L'enseignement a lieu à Paris, où une présence plusieurs jours par semaine est nécessaire. Certaines activités (préparation des cours, recherche personnelle, éventuels rendez-vous en visio-conférence, cours en ligne) peuvent se faire à distance.

Votre profil

Compte tenu du caractère canonique de la Faculté, vous devez être en mesure de recevoir la mission canonique prévue par la constitution apostolique *Veritatis Gaudium* et d'exercer votre enseignement en pleine communion avec le Magistère de l'Eglise catholique. Vous devez témoigner d'une vie chrétienne et ecclésiale conforme aux exigences attachées à l'enseignement dans une faculté ecclésiastique.

Vous êtes titulaire d'un doctorat canonique en théologie, spécialisé en fondamentale ou dogmatique ; à défaut d'un doctorat canonique, vous êtes titulaire d'une licence canonique en théologie ainsi que d'un doctorat non canonique en théologie[1].

Vous avez la capacité personnelle à accompagner intellectuellement des religieux et religieuses catholiques en formation, des candidats à l'ordination, des laïcs en mission ecclésiale ou en recherche de sens, en vous adaptant à leur culture, leur parcours, leurs références personnelles.

Vous faites preuve d'une excellente maîtrise de la langue française, orale et écrite, ainsi que d'une très bonne capacité à lire dans une autre langue européenne importante pour votre champ académique.

Outre la spécialité requise en théologie fondamentale et dogmatique, votre compétence philosophique et théologique générale (obtenue par exemple par le baccalauréat canonique en théologie) vous permet d'accompagner comme tuteur les étudiants de premier cycle sur tous les domaines du programme et de collaborer avec les collègues de nos deux facultés.

Des compétences dans les domaines suivants valoriseraient votre candidature :

- Expérience de pédagogie ou d'enseignement ;
- Connaissance et pratique de la pédagogie ignatienne ;
- Expérience de travail en équipe ;

1 *Cf. Veritatis Gaudium*, Ordonnances 19 §2.

- Expérience internationale ou multiculturelle ;
- Maîtrise des aspects contemporains de votre spécialité (études culturelles, postcoloniales, féministes, etc.).

Informations

Des adaptations sont possibles en fonction de votre parcours, de vos intérêts, et de vos disponibilités. N'hésitez pas à consulter le doyen de la faculté de théologie : Erwan Chauty doyentheologie@loyolaparis.fr .

Pour postuler

Faire parvenir avant le 1er janvier 2027 au doyen de la faculté de théologie Erwan Chauty (doyentheologie@loyolaparis.fr) les documents suivants :

- Lettre de 2-3 pages exposant les motivations pour rejoindre les Facultés Loyola Paris, ainsi que les perspectives de recherche ;
- Curriculum-vitae présentant le parcours personnel, les études suivies et les diplômes obtenus, les enseignements déjà donnés ;
- Bibliographie présentant la liste des publications académiques et de vulgarisation ;
- Copie de l'ensemble des diplômes canoniques avec, le cas échéant, le « supplément au diplôme » (sauf pour les diplômes obtenus aux Facultés Loyola Paris, dont nous disposons) ;
- Pour les clercs ou religieux, les coordonnées de l'ordinaire.